

# EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE L'HYDROELECTRICITE SUR LA CONTINUITE ECOLOGIQUE DU GAVE DE PAU

## GAVE DE PAU, PYRENEES-ATLANTIQUES

### MAITRE D'OUVRAGE :

Association des Producteurs  
d'Hydroélectricité du Gave de Pau-  
Pyrénées Atlantiques  
77 impasse Pourtalet  
64121 SERRES CASTET

CONTACT : LABAYRADE Jean,  
président

### MISSION :

Evaluation environnementale de  
l'impact de l'hydroélectricité sur la  
continuité écologique

COURS D'EAU : Le Gave de Pau

REALISATION : Rendu fin 2016



Suite à la sollicitation de l'administration, dans le cadre de l'application de l'article L214-17 du code de l'environnement, avec une échéance de "mise en conformité début novembre 2018", les producteurs d'hydroélectricité ont souhaité connaître le poids des centrales hydroélectriques sur la continuité écologique sur le Gave de Pau en Pyrénées-Atlantiques, faire des propositions de scénarii, puis le choix d'une orientation collective, pour l'amélioration de la continuité écologique par les centrales hydroélectriques.

L'étude s'est positionnée comme une évaluation, de type évaluation environnementale, de la continuité écologique le long du Gave de Pau. Elle s'est articulée en plusieurs étapes :

- Analyse bibliographique
- Etat des lieux
- Recueil et synthèse des attentes des parties prenantes
- Evaluation de l'impact relatif de l'hydroélectricité
- Définition et analyse de quatre scénarii, effets attendus des actions possibles en hydroélectricité – choix du scénario de référence
- Choix d'un scénario porté par l'association, indicateurs de suivi/réalisation.

La mission s'est organisée autour de réunions de travail avec les producteurs, consultations de données publiques, contacts avec les partenaires institutionnels, animation de comités de suivi incluant ces partenaires, analyse des données existantes, dont une bibliographie poussée sur la notion de continuité écologique, partage des concepts avec les producteurs d'hydroélectricité, échanges fréquents entre consultants pour avancer dans un raisonnement construit et tactique.



Le partenariat recherché avait pour but de construire un dialogue entre les producteurs, l'administration, les représentants des collectivités territoriales, des chambres consulaires et des usagers, réunis en comité de suivi.